

Secteur halieutique :

L'Algérie vise à augmenter la production à 200.000 tonnes par an

L'Algérie compte multiplier les efforts dans le secteur de la pêche pour apporter vers la hausse les chiffres de la production halieutique nationale.

C'est ce qu'a affirmé hier, le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Taha Hamouche, détaillant l'approche de la tutelle pour atteindre un tel objectif.

Intervenant sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, à la veille de la tenue du Salon international consacré aux diverses activités de pêche et d'aquaculture qui se déroulera du 6 au 9 novembre à Oran, M. Hamouche a détaillé les grandes lignes du programme de la tutelle pour augmenter la production halieutique nationale.

M. Hamouche a d'emblée, mis en exergue les retombées à plusieurs titres de l'évènement qui se tiendra dans la capitale de l'Ouest, Oran où il est attendu la participation d'une centaine d'opérateurs nationaux et une trentaine d'étrangers, tablant sur un grand engouement de professionnels et visiteurs.

Le responsable a affirmé que son département vise à préserver le secteur de la pêche, préserver les emplois et les ressources du secteur et en même temps augmenter la production nationale.

«L'objectif vise à augmenter l'offre en produits de la pêche en la faisant passer des 100.000 tonnes actuels à 200.000 tonnes», a-t-il déclaré.

M. Hamouche a indiqué qu'au vu de la difficile conjoncture actuelle sur le plan économique, le secteur de l'aquaculture peut apporter de la valeur ajoutée, soulignant la nécessité d'augmenter le nombre de postes d'emplois qu'il faut générer à l'avenir.



«Nous notons que tous les investissements sont privés; la majorité des projets sont réalisés grâce à des fonds propres et cela est exceptionnel», a-t-il fait savoir, ajoutant que le secteur peut créer de la richesse et de la plus-value.

Continuant à détailler la stratégie nationale visant à développer le secteur de l'aquaculture, l'invité de la chaîne III a indiqué que l'objectif est aussi d'atteindre un volume d'emploi de 200 000 postes (il y a actuellement 120 000 postes d'emploi). Il a ajouté un autre objectif à savoir l'augmentation du nombre d'inscrits maritimes. «Nous étions à peu près à 20 000 il y a une quinzaine d'années et nous sommes arrivés à 50 000 inscrits maritimes actuellement. Dans ce cadre, M. Hamouche a affirmé que la tutelle vise à augmenter l'offre en formation, rappelant que le secteur dispose actuellement de huit écoles qui accueillent chaque année, 8.000 stagiaires, dispensent des formations relatives aux activités de pêche. «Tout cela fait que ce secteur est économique et social par excellence», a-t-il souligné.

Le responsable a insisté sur le fait que le ministère veille à préserver la ressource halieutique et les revenus des pêcheurs, rappelant que depuis l'année 2012, la tutelle avait interdit «toute injection de gros chalutiers et de sardiniers. Il a affirmé dans ce sillage, que la pêche en Algérie est une pêche artisanale à hauteur de 70% qui permet de pêcher les 100 000 tonnes.

M. Hamouche a listé enfin, quelques mesures incitatives pour les personnes désireuses d'investir dans le secteur telles que la bonification des taux d'intérêt afin de bénéficier de crédits bancaires.

Lien article :

<https://www.ouestribune-dz.com/fr/lalgerie-vise-a-augmenter-la-production-a-200-000-tonnes-par-an/>

